

TRAIT D'UNION N°24

Bulletin de liaison du Refuge de l'Arche de Noé – Janvier 2011

Rédaction et mise en page : Jean-Louis SCHMITT



23, Rue Haute

67120 ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE

« Dans un grand silence, un peu de bruit fait déjà beaucoup de bruit. »

Brigitte BARDOT

Chers amis,

C'est une actualité relativement dense sur laquelle nous vous proposons de revenir, à l'aube de cette nouvelle année : les trois derniers mois ont en effet été riches en événements divers et, comme à l'accoutumée, parfois dramatiques... Une routine hélas particulièrement récurrente ! Mais, soucieux de ne pas (trop) plomber une ambiance qui, en pareille période, se veut traditionnellement « festive », il y aura aussi quelques bonnes nouvelles : de celles qui, indéniablement, nous réconcilient – ne serait-ce qu'un peu- avec nos semblables.

La vague de neige et de froid qui s'est abattue sur le pays depuis début décembre a considérablement compliqué la vie de tout le monde ainsi que le quotidien du refuge qui, pour autant, essaie de faire face du mieux possible : le nombre de plaintes a fatalement explosé à tel point qu'il a été impossible de donner suite à toutes les sollicitations ! Cruel dilemme à chaque occurrence...

Mais, auparavant faisons un petit retour en arrière, là où précisément s'est arrêté notre dernier écrit et avant que l'hiver précoce ne nous prenne en traître ! Toujours très actifs, nos bénévoles n'ont pas chômé et, outre leur présence régulière au refuge pour y effectuer les tâches indispensables, de nombreuses permanences ont de surcroît été effectuées : on peut citer par exemple celles du Salon des Associations (Strasbourg) -fin septembre 2010- ou encore -début octobre- notre modeste après-midi « portes ouvertes » à l'occasion de la Saint François d'Assise...



AG du 31 octobre 2010 – Haras de la Bleiche chez Juliette

Nous nous sommes également retrouvés le 31 octobre lors de l'Assemblée Générale 2010 de l'association : pas très nombreux certes car ces réunions souffrent généralement d'un caractère assez rébarbatif. Ce fut pour autant un moment *convivial*

unanimement apprécié par les participants. S'il fallait ne retenir qu'un seul chiffre parmi tous ceux qui ont été livrés aux membres ce jour-là, c'est celui, ô combien éloquent de 300,00 € ! Car c'est en effet le coût de fonctionnement –pour l'exercice 2009- d'une journée du refuge qui accueille, en moyenne - mais c'est souvent davantage-, un nouvel animal chaque jour (au total 2118 en cinq ans d'existence)... Merci à Juliette Fischer pour son bon accueil lors de cette réunion officielle aux haras de la Bleiche.

D'autre part, quelques courageux ont assuré une permanence le 28 novembre, lors du « 1^{er} Marché de l'Avent » d'Ernolsheim où les organisateurs avaient gentiment et gracieusement convié l'Arche !

« Noël des animaux »



Noël des Animaux, nouvelle formule – Côté salle...

Devant la dégradation progressive des conditions météorologiques, nous nous étions, en dernier recours, prudemment mis en quête d'une salle disponible et susceptible de nous accueillir : par chance, touchée sans doute par notre authentique désarroi, la municipalité d'Ernolsheim a répondu immédiatement et favorablement à notre requête ! C'est ainsi que, pour la première fois, notre « Noël des animaux » s'est déroulé... sans les animaux et sans la crèche vivante ! Mais, en revanche : quel bonheur pour tous les bénévoles, exposants et, bien

sûr, visiteurs de se retrouver bien au chaud et à l'abri des frimas ! Il est sûr que, si une certaine authenticité faisait vaguement défaut, il n'en demeure pas moins que cette nouvelle formule a été immédiatement adoptée par tout le monde : là au moins, chacun pouvait s'attarder devant les stands, se renseigner, papoter... bref, prendre son temps ! Côté intendance et restauration, ce fut également une véritable mutation largement positive puisque, c'est évident, il est bien plus agréable de se poser pour déjeuner –ou prendre un bol de potage, déguster une pâtisserie ou simplement boire un verre- dans de telles conditions !



Noël des Animaux – Côté intendance ! Marius aux fourneaux.

Même l'opération « les Bougies de l'Espoir » - installée pour l'occasion sur le parvis de la salle qui nous accueillait- a remporté un beau succès. En somme : ce fut une journée réussie malgré notre appréhension ! Naturellement, il y a des améliorations à apporter mais, il semble dès maintenant acquis que la formule sera réitérée sous cette forme pour le prochain « Noël des animaux » ! A noter et à souligner que la commune d'Ernolsheim ne nous a réclamé que des frais de location relativement infimes et parfaitement justifiés : nous apprécions ce geste qui, non seulement, nous permet de consacrer davantage de fonds aux soins et au quotidien de nos animaux mais, semble également une véritable attitude de soutien à notre cause de la part des élus locaux : qu'ils soient tous ici publiquement remerciés de nous avoir ainsi ôté une belle épine du pied et si complaisamment accueilli ! Nos vifs remerciements également à tous nos fidèles bénévoles qui, cette fois encore, étaient « tous sur le pont » et, comme toujours, merveilleusement efficaces.

Toujours des achats inconsidérés...

Nous recevons régulièrement des appels et des mails d'acquéreurs d'animaux –principalement de chevaux- qui se plaignent de s'être fait rouler par des marchands peu scrupuleux : les bêtes achetées – parfois fort chères- présentant quelquefois des tares ou des maladies graves voire incurables ! Les acheteurs floués se tournent alors vers nous afin de

quémander un soutien dans des démarches qui s'annoncent généralement compliquées, longues et toujours fort hasardeuses... Sans vouloir trop accabler ces malheureux, nous les mettons toutefois systématiquement devant leurs responsabilités : en effet, s'il y a l'offre, il y a également la demande et cet aspect n'est nullement anodin ! Nombreux sont les amateurs d'animaux à guetter –presque de manière compulsive- les petites annonces et autres « offres imbattables » notamment sur des sites spécialisés que nous ne nommerons pas, n'ayant aucunement envie de leur faire la moindre publicité ! Lorsque les acquéreurs s'aperçoivent qu'ils se sont fait joliment rouler, il est souvent trop tard car, pour la plupart, ils ont omis de prendre un minimum de précautions élémentaires telles de faire pratiquer une simple « visite d'achat » par un vétérinaire... Lorsque toutefois le marchand consent malgré tout à reconnaître le « vice de forme » et accepte de reprendre l'animal –il rembourse rarement, communément il procède à un « échange »- histoire de n'avoir pas tout perdu !

A en juger par son ampleur, ce business semble toujours fructueux et les arnaques non moins abondantes : nous récupérerons de temps à autres des animaux ayant transité par ces voies et, le moins que l'on puisse dire, c'est que, à en juger leur malheureux état, ces pauvres bêtes en ont vu de toutes les couleurs.

Dire aux clients potentiels de ne surtout pas acheter par ce biais et ne faire confiance qu'à des éleveurs ou des marchands sérieux et réputés pour cela, ne sert malheureusement pas à grand-chose : l'attrait de la « bonne affaire » est décidément trop tentant pour ces naïfs ! Quant à essayer de faire comprendre à ces mêmes clients que le refuge a beaucoup d'animaux à placer, qui plus est gratuitement mais contre bons soins, c'est encore peine perdue : « on ne va tout de même pas s'encombrer d'une vieille carne ou d'un cheval boiteux » n'hésitent pas à rétorquer certains ! Et oui, c'est consternant mais, pourtant, tellement révélateur sur les sentiments réels qui animent cette partie de la population : pour les boiteux et les sans-grades, n'est-ce pas au refuge de les prendre en charge ? Logique imparable !



Retour au refuge après un été au pré : au premier plan Olga et Aramis.

Poules pondeuses.

Comme nous, vous avez probablement été révolté par le sort de ces milliers de poules pondeuses d'un « élevage » de Kingersheim (Haut-Rhin), mortes de faim pour les unes, abattues et jetées pour les survivantes! Cet authentique drame révèle toute la singularité et la démesure de ces usines dantesques, réalité que le consommateur moyen s'acharne avec une belle constance à ne pas vouloir discerner !

Les chiffres sont ahurissants : dans ces unités d'élevage on ne traite pas [le terme est volontairement choisi] quelques centaines d'oiseaux, ni même deux, trois ou quatre mille... mais, en l'occurrence pour le « poulailler » de Kingersheim [c'est ainsi que les médias définissent cette monstrueuse usine...] il était question de 140 000 à 200 000 oiseaux ! CENT QUARANTE MILLE... Essayez d'imaginer si vous le pouvez ce qu'une telle densité peut représenter ! Il est évident qu'en pareille situation, les employés ne connaissent pas vraiment tous leurs pensionnaires individuellement et, encore moins, qu'un petit nom (Blanchette, Belle, Pipette, Julie...) leur soit attribué : là, c'est carrément mission impossible !

Plus sérieusement, il est tout aussi évident que pour caser un nombre aussi important de volailles dans un minimum d'espace, il faut réduire les cages au maximum et utiliser les bâtiments dans leur intégralité donc aussi bien dans l'horizontalité que dans la verticalité ! Bref, on entasse autant que possible et tant pis pour le confort ou les besoins vitaux des poulettes...

La visite d'une telle unité de production éclairerait utilement chacun quant au long chemin qu'il reste à parcourir pour l'obtention ne serait-ce que d'un semblant de « bien-être » pour ces animaux-là ! Malheureusement –et pour cause- ces lieux immondes ne se visitent pas : cela pourrait éduquer quelque peu le consommateur et ça, d'un point de vue commercial, il vaut sans doute mieux éviter n'est-ce pas ?



*Alsace Œufs-Kingersheim / Des milliers de poules mortes de faim !
Photo : Jean-François Frey - Journal L'Alsace*

Enfin, pour en revenir à l'élevage industriel de Kingersheim, d'obscures difficultés financières ont acculé le gérant à de sévères restrictions qui, pour les volailles concernées, se sont traduites par l'arrêt de leur nourrissage ! Près de quarante mille (!!!) bêtes seraient ainsi rapidement mortes de faim avant que l'affaire ne soit finalement révélée au public. Devant l'ampleur du désastre et les éventuels risques sanitaires, les services préfectoraux ont tout simplement décidé de faire abattre les poules survivantes (entre 100 000 et 120 000) et ce en leur imposant un ultime et éprouvant transport vers un abattoir spécialisé de la région...

Espérons que cette authentique tragédie –entendons-nous bien : pas pour l'entreprise concernée dont le seul objectif était de faire du profit mais bien des volailles ainsi traitées- constitue une occasion de réflexion pour certains consommateurs quant aux méthodes révoltantes de production d'œufs et de viande en général !

L'Arche de Noé -tout comme l'association L214, l'O.A.B.A, la Fondation Brigitte Bardot...- a saisi le parquet de Mulhouse d'une plainte avec constitution de partie civile pour abandon d'animaux.

Rappel : le marquage des œufs et l'étiquetage

Code 3 : œufs de poules pondeuses élevées en cage

Code 2 : œufs de poules pondeuses élevées au sol

Code 1 : œufs de poules pondeuses
élevées en plein air

Code 0 : œufs de poules pondeuses
élevées en mode biologique (à privilégier !)

Les chevaux de Réding (Moselle)



Une partie des chevaux de Réding lors de leur prise en charge

Voilà encore une affaire scabreuse qui a mobilisé de nombreux bénévoles une journée durant ! Sur réquisition du parquet de Metz, suite à une plainte déposée conjointement par une ancienne propriétaire de chevaux et la S.P.A. de Sarrebourg, le refuge a du prendre en charge huit chevaux laissés dans un abandon relatif ! L'histoire a quelque peu défrayé la chronique locale puis, comme toujours, est

rapidement passée aux oubliettes. En voici donc un bref condensé !

Après la mort suspecte de quatre équidés, le responsable de l'écurie a été mis en cause pour maltraitance et autres actes de cruauté. La pension en question abritait des chevaux provenant de divers élevages qui confiaient ces animaux à ce jeune gérant afin de les préparer semble-t-il à de brillantes carrières, notamment dans le domaine des courses hippiques. Or, en fait de travail et d'entraînement, la majorité des animaux vivait en troupeau, laissé à l'abandon sur une piètre pâture... Certains sont morts après l'ingestion de produits toxiques, d'autres –selon les dires des plaignants- ont été brutalisés ! Toujours est-il que l'individu a été appréhendé et, au terme de sa garde à vue, les chevaux rescapés lui ont été retirés et confiés au refuge...

Il a donc fallu organiser dans l'urgence la prise en charge des huit équidés ce qui bien évidemment n'est jamais simple ! Pour autant, grâce notamment à l'aide précieuse et aux véhicules de Juliette et d'Hervé, l'Arche a assuré et totalement rempli la mission qui lui avait été confiée !

Chevaux encore...

Grâce à l'intervention d'une auxiliaire de Gendarmerie basée à Bavans (Doubs) un poney shetland et une jument de type Haflinger ont pu être sauvés de justesse ! Laissés totalement à l'abandon dans un pré depuis bien longtemps semble-t-il d'après leur état de décrépitude et de faiblesse, les deux bêtes survivaient misérablement. Sur notre conseil, la jeune policière s'est rendue chez le propriétaire –un vieil homme vaguement acariâtre et dans l'incapacité de s'occuper de ses bêtes- afin de lui conseiller de céder les deux équidés au refuge... Il s'y est finalement plié mais, il aura tout de même fallu en venir à des menaces de poursuites pour mauvais traitements (largement justifiés) si l'individu s'était obstiné dans son refus de collaborer !

Milie, la génisse !

Cette vachette [qui nous arrive du Territoire de Belfort] est âgée de 2 ans ! C'est une adhérente qui a réussi à la soustraire à l'euthanasie qui l'attendait suite à une fracture de ses deux antérieurs : la jeune femme a négocié et obtenu que la génisse soit soignée et finalement cédée au refuge ! **Milie** -qui a rejoint les vaches **Olga** et **Étoile** ainsi que le petit bœuf **Aramis**- est à parrainer !



Milie la génisse aux antérieurs déformés par une fracture

Chronique judiciaire.

Plusieurs jugements relatifs à des dépôts de plainte du refuge ont été rendus récemment !

Un éleveur du Haut-Rhin qui était poursuivi pour diverses infractions et mauvais traitements a été condamné et écope d'un montant total d'amendes de 7 000 €.

Dans une autre affaire concernant huit chevaux ardennais de la région de Briey (Meurthe et Moselle) pris en charge par le refuge au début de l'année 2010 (voit T.U. n°21) le mis en cause a également été reconnu coupable des faits qui lui étaient reprochés (abattages clandestins, mauvais traitements...) et condamné à un cumul d'amendes s'élevant à 20 400 € ainsi qu'à la confiscation définitive des huit chevaux attribués à l'Arche.

JLS 12/2010

Agenda : - Pour **Carnaval** le refuge sera exceptionnellement ouvert au public le dimanche **6 mars 2011** de 14 h à 17 h
- **Printemps des Animaux** : 1^{er} mai 2011 - Journée « portes ouvertes » au refuge (10 h – 18 h)

91 animaux ont été recueillis par le
Refuge de l'Arche de Noé
du 23 septembre 2010 au 20 décembre 2010 soit :

Ovidés (moutons, chèvres) : **8**

Bovidé : **1**

Equidés (chevaux, poneys, ânes) : **25**

Animaux de basse-cour (volailles, lapins, pigeons) : **45**

Divers (cobayes, tortue) : **12**

L'association étant reconnue d'intérêt général, un reçu impôt -ouvrant droit à une réduction de 66 % du montant de votre don- est systématiquement délivré.

Refuge de l'Arche de Noé

23 Rue Haute

67120 ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE

☎ 06 67 82 57 66

refuge-arche-de-noe@wanadoo.fr

<http://www.refugenoe.fr>

N° SIRET : 492 803 630 000 10